

Pour une inscription en 1^{ère} générale :

Enseignements de spécialités : en choisir 3	
<input type="checkbox"/> Humanité, Littérature et Philosophie <input type="checkbox"/> Histoire, Géopolitique et Sciences Politiques <input type="checkbox"/> Sciences Economiques et Sociales <input type="checkbox"/> Mathématiques	<input type="checkbox"/> Physique Chimie <input type="checkbox"/> Sciences de la Vie et de la Terre <input type="checkbox"/> Anglais, Monde Contemporain OU <input type="checkbox"/> Langues, Littératures et Cultures Étrangères Espagnol
Langue vivante A (obligatoire)	<input checked="" type="checkbox"/> Anglais
Langue vivante B (obligatoire)	<input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Arabe <input type="checkbox"/> Espagnol
Langue vivante C (option) <i>L'inscription vaut jusqu'à la Terminale et si enseignement suivi en 2GT</i>	<input type="checkbox"/> Langue des Signes Française (LSF) <input type="checkbox"/> Arabe
Enseignements Optionnels	
<input type="checkbox"/> Enseignement Scientifique et Mathématique (<u>sauf si spé Mathématiques choisie</u>) <input type="checkbox"/> Section Européenne Espagnol (continuité de la 2 ^{nde}) Ou <input type="checkbox"/> Section Européenne Anglais (continuité de la 2 ^{nde})	

Pour une inscription en 1^{ère} ST2S :

Langue vivante A (obligatoire)	<input checked="" type="checkbox"/> Anglais
Langue vivante B (obligatoire)	<input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Arabe <input type="checkbox"/> Espagnol
Langue vivante C (option) <i>L'inscription vaut jusqu'à la Terminale et si enseignement suivi en 2GT</i>	<input type="checkbox"/> Langue des Signes Française (LSF) <i>Sous réserve d'un nombre d'inscrits suffisant</i>
Enseignements Optionnels : 1 seul maximum	
<input type="checkbox"/> Section Européenne Espagnol (continuité de la 2 ^{nde}) Ou <input type="checkbox"/> Section Européenne Anglais (continuité de la 2 ^{nde})	

Date :

Signature de l'élève :

Signature des parents :

Toute inscription entraîne l'obligation de poursuivre l'enseignement choisi durant toute l'année scolaire.

Ces heures sont **obligatoires** et inscrites à l'emploi du temps de l'élève.